

Mathilde Le Roux
[REDACTED]
[REDACTED]

A Monsieur Christophe Llop
Maire d'Espondeilhan

Espondeilhan, le 20 avril 2024

Monsieur le Maire,

Conformément à l'Article L2121-4 du CGCT, je suis au regret de t'adresser ma démission du conseil municipal d'Espondeilhan, prenant effet à la date de réception de ce courrier, et je te prie de bien vouloir porter cette information à la connaissance du Préfet.

Je suis très fière d'avoir pu participer à la vie de mon village, mais suis aujourd'hui trop découragée de ne pouvoir influencer sur les décisions prises en comité restreint.

Nous sommes trop loin du projet de démocratie participative annoncé lors de notre campagne et qui me tenait à cœur. Il est impossible de participer aux choix des orientations, même lorsqu'on souhaite sincèrement s'investir. Je me trouve dans des situations insupportables pour moi, où je dois voter des délibérations dont je ne comprends pas les conséquences et qui n'ont fait l'objet d'aucun débat en commission ou consultation des habitants.

Ce n'est pas l'image que je me fais de la démocratie. Et étant élue, je me sens (ou je me suis sentie) responsable de rendre compte aux Espondeilhanais qui nous avaient fait confiance.

Je me suis toujours efforcée de dire ce que je pensais de manière constructive. Mais je n'ai jusqu'à présent pas été entendue. C'est pourquoi je me permets de mettre quelques idées par écrit, en espérant que tu sauras les prendre en compte.

1. Les commissions ne doivent pas être facultatives. C'est une condition importante pour que les délibérations arrivent préparées et travaillées par plus que 1 ou 2 personnes. Aucune délibération ne devrait être proposée au vote

avant que la commission concernée ne l'ait elle-même validée (excepté évidemment les délibérations de routine). Les conseillers municipaux et les commissions sont le contre-pouvoir du maire, car la confiance n'empêche pas le contrôle.

2. La consultation des Espondeilhanais est un autre maillon important de la co-construction. L'avis des citoyens n'est pas toujours agréable à entendre, ni facile à encadrer, mais la consultation est la garantie de projets plus aboutis, et in fine mieux acceptés.
3. Le rôle de Marie gagnerait à être formalisé. Son efficacité et son travail sont des vraies chances pour la commune, mais le fait qu'elle ait la charge de la communication sans qu'aucun regard ne soit porté par des conseillers municipaux et une commission ad-hoc pose problème d'un point de vue démocratique et délégitimise les messages passés malheureusement. Ce point abordé en amont de ma nomination en tant que conseillère municipale en avril 2022 n'a pas provoqué de réaction de ta part dans les actes.
4. Les conseillers municipaux sont tes alliés. En organisant le travail de telle sorte qu'ils puissent travailler avec toi, tu garderais l'équipe mobilisée. Cela passe par la planification à l'avance des réunions, par des techniques adaptées d'animation pour que les plus actifs entraînent, et les plus silencieux participent (des formations existent le cas échéant), par le fait de confier des missions pour valoriser les compétences de chacun.

La démocratie prend du temps. Mais c'est aussi la condition nécessaire pour que les choses se fassent dans le respect de chacun. Et le contrôle renforce ensuite la confiance.

Je te souhaite, ainsi qu'à toute l'équipe, une pleine réussite pour la fin de ton mandat. J'en profite pour remercier les adjoints et conseillers municipaux qui œuvrent chaque jour pour l'amélioration de la vie des Espondeilhanais et au contact de qui j'ai beaucoup appris pendant ces quelques mois de vie municipale.

Je te prie de recevoir, Christophe, l'assurance de mes salutations distinguées.

Mathilde Le Roux

